



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0288

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0288**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Imaginove a été créée en 2005 avec pour mission de développer et soutenir l'innovation et de faciliter la croissance et la compétitivité des sociétés adhérentes dans le domaine des loisirs numériques.

Elle s'est positionnée progressivement comme un accélérateur du développement économique de ses adhérents, de projets de recherche et développement (R&D), de développement commercial, notamment à l'international, de formation et de recrutements, d'innovation au sens large et d'attractivité du territoire de Rhône-Alpes. L'association porte, notamment, le pôle de compétitivité du même nom.

Centrée sur les usages, les industries créatives, avec une orientation culturelle forte, elle agit aux croisements de nombreuses filières. A ce titre, elle a pris en compte l'évolution constante du périmètre de la filière.

Les filières aujourd'hui concernées par son action sont celles dédiées à l'image en mouvement, aux contenus numériques avec ses composantes technologiques et usages : jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, multimédia, applicatifs, contenus de la robotique de service, objets communicants, livre numérique, éducation et formations numériques, services et usages numériques associés et ce, sur le territoire de la Région Rhône-Alpes. L'objectif global de l'association étant de faire du territoire une référence à l'échelle européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus numériques et plurimédias.

Pour cela, Imaginove s'appuie sur une importante filière de l'image en Rhône-Alpes qui regroupe 1 300 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image ainsi que des événements de référence tels que Cartoon Movie, Serious Game Expo, festival Lumière de Lyon ainsi que le Marché et le Festival du film d'animation d'Annecy.

a) - Objectifs

La politique menée par la Communauté urbaine de Lyon vise à renforcer la compétitivité des entreprises et "stimuler" leur vocation créative en appui de savoir-faire technologique (numérique) mais aussi à soutenir des filières émergentes (Serious Game, robotique de service) et des projets structurants (Lyon Urban Data, etc) ainsi qu'à porter une action marketing forte en termes d'attractivité grâce à des événements majeurs (Serious Game expo, Cartoon Movie, festival Lumières, festival BD). Enfin, dans le cadre de sa politique d'immobilier dédié, la Communauté urbaine a souhaité conforter le pôle image Pixel à Villeurbanne comme site d'atterrissage et catalyseur d'une dynamique sectorielle.

A l'heure où le secteur de l'image connaît des mutations profondes dues aux pressions conjuguées de l'innovation des technologies numériques, de la compétition internationale, de l'évolution des usages (dématérialisation, convergence, mobilité), de l'émergence de nouveaux modèles économiques et de stratégies dites "cross média", il devient primordial pour la Communauté urbaine de porter une action auprès de ces filières. Pour cela, elle souhaite soutenir l'association Imaginove dans son action d'animation du premier pôle de compétitivité français exclusivement dédié à la production et à la diffusion de contenus liés à l'image (cinéma & audiovisuel, jeu vidéo, animation et multimédia).

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3914 du Conseil du 27 mai 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 160 000 € au profit de l'association Imaginove dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2013.

L'association Imaginove a mené, durant l'année, l'ensemble des actions inscrites à son programme dont les principaux axes étaient : maintenir les nouveaux programmes d'accompagnement, labelliser plus de 30 projets de R&D, développer une communication visible et offensive, poursuivre la mise en œuvre des projets structurants (Living Lab, Coworking), être présent dans plus de 15 salons internationaux, organiser la relation entre Imaginove et les pôles d'excellence régionaux.

Depuis sa création, l'activité R&D du pôle de compétitivité progresse régulièrement et contribue à la reconnaissance du pôle dans l'écosystème économique et académique régional et national. Le bilan 2013 confirme cette progression :

- en termes de veille technologique : un think-tank d'Imaginove a été mis en place avec un rythme élevé d'un à 2 événements et/ou publications par mois, ainsi que des Project booster (2 par an), des "Pitch" de projets d'innovation technologique et d'usage (10 projets par session),

- en termes de projets R&D, 44 projets ont été identifiés pour un budget global de 64,4 M€, 34 labellisés pour un budget global de 19,4 M€ et 17 financés pour une aide de 5,8 M€.

Concernant les programmes d'accompagnement, 2013 a vu se poursuivre le déploiement des différents parcours d'accompagnement en phase avec les différents stades de développement des entreprises (création, innovation, développement commercial et international, croissance et financement, etc.)

En matière de visibilité internationale, le pôle de compétitivité Imaginove a développé des relations avec des clusters internationaux (Québec, Honk Kong, Danemark) permettant aux adhérents d'Imaginove d'être connectés de manière efficace et directe avec les entreprises de ces territoires clefs. Imaginove a de même accompagné ses adhérents sur une quinzaine de salons internationaux en France (MIFA, Cartoon Movie, Mip Com et Mip TV, Sunny side, etc.) et à l'étranger (Games com, Hot docs, KidScreen, Filmart, etc.). Par ailleurs, Imaginove organise, lors de ses présences à l'international, des rendez-vous de professionnels dans le but de développer des affaires mais aussi des partenariats technologiques. Cela a donné lieu à une douzaine de projets de "co-production" internationaux.

L'année 2013 a également été une année importante pour les projets structurants portés par l'association Imaginove. L'association a, notamment, contribué au travail de création du Lyon Urban Data (le Living Lab Part-Dieu). Véritable laboratoire sur les nouveaux services urbains de demain, ce Living Lab agira en continuité de la politique R&D du pôle pour accompagner les entreprises de la Région Rhône-Alpes et accélérer leur processus de mise sur le marché.

Enfin, l'association Imaginove a poursuivi, durant l'année 2013 une réflexion, sur les croisements possibles avec les autres structures régionales (Minalogic, Lyon urban truck and bus -LUTB-, EDIT, Erasme, I-care).

c) - Programme d'actions pour l'année 2014 et plan de financement prévisionnel

En accord avec la feuille de route stratégique 2014-2018, Imaginove développe son plan d'action 2014 autour de 3 axes : la stratégie et la communication, la R&D, l'innovation et les nouveaux usages et enfin le financement et le business développement.

L'ambition du pôle est de confirmer et d'amplifier la place de la Région Rhône-Alpes comme un territoire d'excellence européen, territoire de référence autour des contenus et des usages numériques en stimulant le développement économique des acteurs. Les objectifs suivis sont de soutenir l'innovation technologique et non technologique : logiciel, interfaces, matériel, interactions, infrastructures, contenus images, son, data, méta données, texte ; d'accompagner le développement des nouveaux usages, nouveaux services et nouveaux marchés, source de croissance : information et médias numériques, éducation, formation, apprentissage, gamification, villes, territoires numériques, convergence numériques et écriture transmédia native ; et enfin, de confirmer la position de leader européen dans les filières des contenus numériques et développer leur rayonnement international.

Les principales orientations du plan d'action de l'association Imaginove en 2014 se situent dans la déclinaison des 3 axes : l'anticipation des nouveaux usages, une veille technologique internationale, les relations avec les laboratoires et entreprises, la recherche et développement, l'accompagnement des entreprises, les projets structurants, l'animation de la filière régionale, le développement international, l'accès aux fonds privés et la communication externe.

Plus spécifiquement, l'association Imaginove va poursuivre la mise en place en 2014 d'un observatoire de la filière, élaborer une cartographie des compétences régionales, renforcer l'équipe R&D et assurer un meilleur suivi des indicateurs projets. En matière d'accompagnement, il s'agira de renforcer l'appui aux dispositifs régionaux (Inovizi, plan PME, IdéClic, pacte PME, etc.), et de poursuivre les 3 programmes d'accompagnement ("création", "développement", "croissance"). Parmi les autres actions importantes, il est prévu un suivi plus important des appels à projets européens, la création d'un "club partenaires" pour favoriser l'apport de fonds privés sur les projets clés et enfin de développer une communication visible, moins institutionnelle et plus ciblée.

Imaginove participera également à un certain nombre d'événements internationaux et nationaux dont The media indie exchange et le Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques qui se déroulera à Lyon en 2014.

Enfin, l'association Imaginove porte ou soutient un certain nombre de projets structurants parmi lesquels le "Lyon Urban Data à la Part-Dieu", le Talent day, le Global Média Connect dont un événement sera organisé à Lyon à l'occasion de Blend 2014.

Il est proposé un financement de la Communauté urbaine à hauteur de 160 000 € pour accompagner l'association Imaginove en 2014 dans son programme d'actions. Le financement de la Communauté urbaine s'élevait à 160 000 € en 2013.

Budget prévisionnel 2014

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Communauté urbaine de Lyon	160 000,00	stratégie / gouvernance	156 502,07
Région Rhône-Alpes	826 864,00	innovation	413 320,39
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)	212 750,00	communication	106 102,50
privées	548 400,00	financement et accompagnement	529 260,25
autres (Drôme, CNC, etc.)	25 995,34	international et animation territoriale	568 824,13
Total	1 774 009,34	Total	1 774 009,34

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 160 000 € au profit de l'association Imaginove pour son programme d'actions 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Imaginove définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O2864.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.